



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 4 février 2022

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par téléconférence le 4 février 2022 en présence de :

- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 3 septembre 2020 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

Avis projets :

- 4295 – Implantation de trois éoliennes sur la commune d'Auvilliers, portée par la société Engie-Green : délégation de compétence attribuée à Mme Corinne ETAIX, avec échéance au 14 février 2022.
- 4008 – Extension et prolongation de l'ISDND au lieu-dit du Beau-Chêne, à Saint-Fromont, dans la Manche : délégation de compétence attribuée à M. Noël JOUTEUR, avec échéance au 15 février 2022.

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale de Normandie,

la présidente

Signé

Corinne ETAIX